



Rapport annuel 2014

fondetec 

financement et
hébergement d'entreprises
www.fondetec.ch

Sommaire

Message de la Présidente	3
Dispositions générales	5
Organisation et activité	8
Rapport de performance	11
Activité de financement	
Location de bureau	
Résultats des activités	
Rapport financier	27
Événements et partenariats	35
Entreprises sélectionnées	36
Financement	
Hébergement	

IMPRESSUM

Publié par Fondetec, Fondation communale pour le développement
des emplois et du tissu économique en Ville de Genève
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
Tél: 022 338 03 60
Fax: 022 338 03 69
fondetec@fondetec.ch
www.fondetec.ch

Crédits photos : Nicolas Schopfer
Couverture et mise-en-page : colegram SA
Révision : Julliard & Garcia Associés



Papier recyclé extra blanc, Balance Pure Preprint,
muni du certificat FSC pour une gestion exemplaire des forêts.

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos plus sincères remerciements aux entreprises nous ayant
autorisés à prendre des photographies pour illustrer le présent rapport annuel.



Message de la Présidente

2014 – Une année globalement positive

En 2014, la Fondetec a reçu 61 demandes de financement, un excellent résultat qui confirme la réalité du besoin de soutien à l'entrepreneuriat de proximité en Ville de Genève.

FINANCEMENT

La Fondetec a accordé CHF 2'796'200.- de prêts en 2014, soit une augmentation réjouissante de plus de 13% par rapport à 2013, pour un montant moyen de CHF 116'508.-, lequel bondit de plus de 30% par rapport à l'année précédente.

Alors qu'en 2013 seuls 25% des dossiers acceptés concernaient des créations d'entreprises, en 2014 les créations d'entreprises représentaient plus de 40% de ces demandes positives.

La Fondetec remplit ainsi véritablement sa mission d'aide à la création d'emplois.

S'agissant précisément de l'emploi, l'activité de financement de la Fondetec a permis le maintien ou la création de 495 emplois en 2014, soit 270 ETP (équivalent temps plein), pour une masse salariale totale de presque CHF 17.5 millions. A noter que le salaire moyen versé par ETP se situe à CHF 64'487.- soit en légère progression par rapport à 2013.

La satisfaction est d'autant plus grande que les résultats de l'activité de soutien de la Fondetec sont positifs pour près de CHF 40'000.-, du jamais vu en dehors des produits extraordinaires.

HEBERGEMENT

Au 31 décembre 2014, le taux d'occupation et de réservation de la pépinière s'élevait à un peu moins de 85%, soit légèrement mieux que nos prévisions. Sur l'année, ce sont 16 entreprises qui ont été hébergées à la Fondetec, confirmant également l'intérêt de ce type de soutien aux entreprises. Désormais rodée à cette activité, la Fondetec entend maintenir ces très bons résultats.

2015

L'année s'annonce positive pour les activités de la Fondetec, avec deux enjeux d'importance. D'abord la recapitalisation de la fondation par le Conseil Municipal, qui devrait être décidée à l'automne. Il s'agit d'attribuer à la Fondetec les moyens de son action, à la hauteur des ambitions du Conseil Municipal pour une politique de soutien à l'économie locale, à l'heure où divers autres organismes de soutien ont vu leur budget drastiquement diminué. Ensuite, le changement de législature, qui va entraîner le renouvellement de la grande majorité des membres du Conseil de fondation. Ce changement se fait dans la continuité, grâce à l'excellent travail réalisé au quotidien par tous les collaborateurs de la Fondetec.

REMERCIEMENTS

Je remercie très vivement toute l'équipe de la Fondetec et notamment Jérôme Favoulet, son directeur, pour leur professionnalisme et leur engagement jamais démenti.

Je remercie très chaleureusement les membres du Conseil de fondation pour leurs compétences et leur efficacité dans nos nombreuses séances, ainsi que pour l'excellent climat dans lequel elles se sont déroulées. C'est avec un pincement au cœur que je formule mes meilleurs vœux pour ceux qui quittent le Conseil. Enfin, je ne saurais conclure sans remercier aussi le Conseil municipal et le Département des Finances et du Logement pour leur soutien toujours renouvelé.

Anne-Marie Gisler
Présidente



Dispositions générales

BUTS (LOI 9657 – PA 457.01 – ART.3)

1. La Fondation a pour but de promouvoir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois, de soutenir et de développer des entreprises existantes et de stimuler l'innovation en Ville de Genève.
2. Les entreprises soutenues par la Fondation doivent avoir leur siège en Ville de Genève.

TÂCHES (LOI 9657 – PA 457.01 – ART.4)

Afin de réaliser ses buts, la Fondation :

- a) examine les projets de nouvelles entreprises qui lui sont soumis et détermine, le cas échéant, le type de soutien qu'elle leur apporte ;
- b) examine les demandes de soutien aux entreprises existantes, ainsi que leur projet de développement, et détermine, le cas échéant, le type de soutien qu'elle leur apporte ;
- c) collabore étroitement avec le Conseil administratif et le Conseil municipal de la Ville de Genève ;
- d) collabore avec les organismes publics et privés œuvrant à la promotion de l'économie, de l'emploi et des entreprises dans le canton de Genève et dans la région ;
- e) reçoit et consulte les partenaires sociaux, professionnels et syndicaux ;
- f) prend toute autre mesure utile à la réalisation de ses buts.

CONDITIONS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

(LOI 9657 – PA 457.01 – ART.5)

La fondation ne peut soutenir des entreprises, existantes ou à créer, que pour autant qu'elles soient établies en Ville de Genève et remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- a) elles sont viables économiquement ;
- b) elles contribuent à la création d'emplois ou au maintien d'emplois existants en Ville de Genève ;
- c) elles respectent pleinement les dispositions légales relatives à la forme d'organisation de l'entreprise, ainsi que la réglementation de droit public et de droit administratif ;
- d) elles respectent les conventions collectives de travail ou, à défaut, les usages dans la profession ou dans le secteur concerné, et sont à jour de leurs cotisations sociales ou ont obtenus de la part des assurances concernées un échéancier de paiement ;
- e) elles respectent l'égalité entre hommes et femmes, notamment sur le plan salarial.

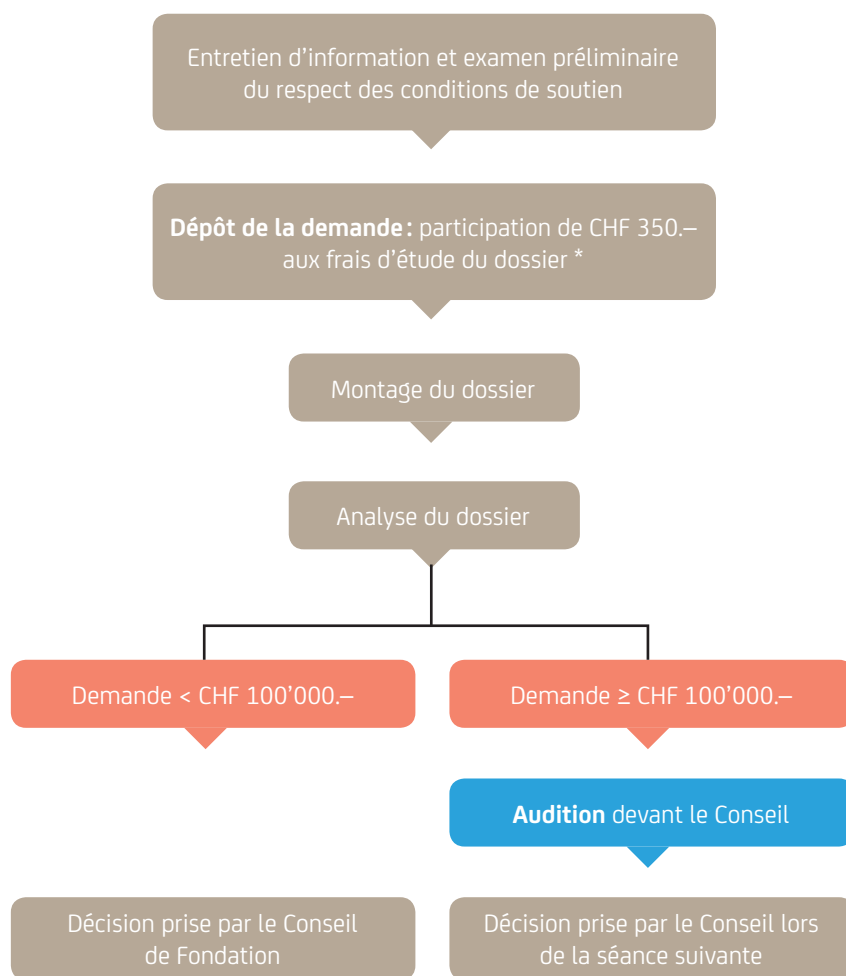
NOS SOLUTIONS POUR LES ENTREPRISES: FINANCEMENT OU HÉBERGEMENT

Les interventions sont accordées en faveur de personnes physiques ou de personnes morales dont la raison de commerce est inscrite auprès du Registre du commerce.

UNE SOLUTION DE CRÉDIT INDÉPENDANTE DES BANQUES

Depuis 1998, la Fondation soutient les entreprises de la Ville à travers des solutions de financement. À ce titre, elle intervient sous plusieurs formes, notamment le cautionnement, le prêt direct ou l'aide à la restructuration.

Le processus de sélection pour une demande de prêt

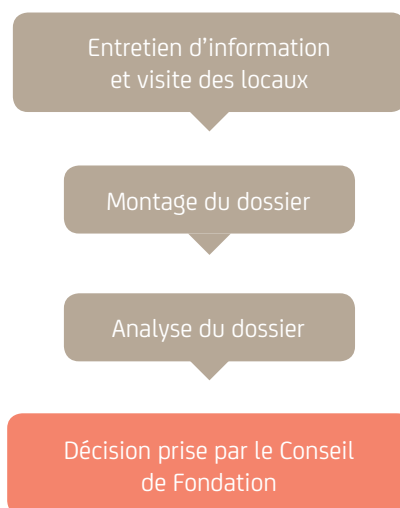


* La participation s'élève à CHF 350.- depuis le 1^{er} janvier 2014

UN ESPACE PROFESSIONNEL DÉDIÉ AUX SOCIÉTÉS DE SERVICE

Depuis 2011, la Fondetec a créé et développé une pépinière d'entreprises. Celle-ci peut accueillir une quinzaine d'entreprises sur une surface d'environ 210 m² de bureaux, à laquelle s'ajoutent des espaces communs mutualisés. Au-delà de la simple location, cette pépinière vise notamment à favoriser les échanges d'expérience et de compétences entre entrepreneurs.

Le processus de sélection pour la location d'un bureau



Organisation et activité

ORGANES DE LA FONDATION (LOI 9657 – PA 457.01 – ART.12)

Les trois organes de la Fondation sont :

- a) Le Conseil de Fondation ;
- b) la Direction de la Fondation ;
- c) l'Organe de révision.

COMPOSITION DU CONSEIL DE FONDATION (LOI 9657 – PA 457.01 – ART.13)

1. Le Conseil de Fondation est composé de neuf membres, ayant des compétences et de l'expérience.
2. Le Conseil municipal désigne les neuf membres du Conseil de Fondation, proportionnellement au nombre de sièges obtenus par les partis politiques, mais au minimum un membre par parti.
3. Le/la Président-e du Conseil de Fondation et le/la Vice-président-e sont élus par le Conseil de Fondation.

DURÉE DU MANDAT DES MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION (LOI 9657 – PA 457.01 – ART.14)

1. Sitôt la Fondation créée, le Conseil municipal nomme les membres du Conseil de Fondation pour une période se terminant avec la législature en cours.
2. Puis, au début de chaque législature, le Conseil municipal nomme les membres du Conseil de Fondation pour la durée d'une législature.
3. Le mandat de membre du Conseil de Fondation est renouvelable deux fois consécutivement au maximum.

Le conseil de Fondation



De g. à dr., Alia Chaker-Mangeat (PDC), Valérie Boillat (PS), Alpha Dramé (Les Verts), Anne-Marie Gisler (PLR), Diomidis Iliopoulos (A gauche toute), Cathy Jacquier (UDC), Alain Quiamzade (PLR), Daniel Sormanni (MCG), Gilles Thorel (PS)

DIRECTION DE LA FONDATION (LOI 9657 – PA 457.01 – ART.22)

1. Le/la Directeur/trice est responsable de la gestion opérationnelle de la Fondation. Il/elle assume l'administration courante de la Fondation.
2. Le/la Directeur/trice est nommé-e par le Conseil de Fondation.
3. Le/la directeur/trice siège au Conseil de Fondation avec voix consultative.

Depuis 2007, cette fonction est assumée par Jérôme Favoulet.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Au cours de l'année 2014, quatre gestionnaires, Rosalia Correia Afonso, Virginie Gilbert, Sophie Vittot et Laurent Perruchoud ont été responsables de la gestion des dossiers de financement. La gestion de la pépinière d'entreprises était sous la responsabilité de Frédéric Genoud.

Chacun des gestionnaires de crédits de la Fondetec est en charge d'un portefeuille de dossiers.

Ce sont avant tout des généralistes, même si ils approfondissent certaines spécialités correspondant à leur rôle interne au sein de la Fondetec. Cette spécificité leur permet de conseiller les entreprises sur des thématiques qu'ils mettent en pratique au quotidien.

Le poste d'adjointe de direction était, en 2014, assumé par Mazala Tajmouati et celui d'assistante administrative et accueil par Ana Seara

Un stagiaire, Grégory Wagnière, a également soutenu les activités de la Fondation et réalisé son travail de Master en systèmes d'information jusqu'au mois de septembre.

L'équipe de la Fondetec



De g. à dr., Ana Seara, Emilie Briones, Frédéric Genoud, Grégory Wagnière, Jérôme Favoulet, Laurent Perruchoud, Mazala Tajmouati, Rosalia Correia, Sophie Vittot, Virginie Gilbert



Rapport de performance

Activité de financement

CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

	2014	2013	Variation	Moyenne 2007-2014	Total 2007-2014
Nouvelles demandes	61	65	- 6%	53	426
Demandes retirées *	0	0	+ 0%	8	64
Demandes refusées au traitement	0	1	+ 100%	1	6
Demandes non étudiées par le Conseil	0	1	- 100%	9	70
Décisions positives	24	28	- 14%	25	203
Décisions négatives	27	26	+ 4%	17	139
Nombre total des décisions prises	51	54	- 6%	43	342
Montant total des soutiens accordés (CHF)	2'796'200	2'475'000	+ 13%	2'559'001	20'472'010
<i>Pour un montant moyen</i>	116'508	88'393	+ 32%	100'847	
Montant total des soutiens refusés (CHF)	4'920'000	2'301'780	+ 114%	2'611'434	20'891'472
<i>Pour un montant moyen</i>	182'222	88'530	+ 106%	150'298	
Montant total des décisions prises	7'716'200	4'776'780	+ 62%	5'170'435	41'363'482
Dossiers remboursés	15	20	- 25%	13	101
Dossiers non ouverts **	2	0	+ 200%	2	18
Entreprises en faillite	2	5	- 60%	4	35
Dossiers terminés au cours de l'année	19	25	- 24%	19	154
Séance du Conseil de Fondation	18	19	- 5%	19	154
Séances des commissions	7	7	+ 0%	10	79

Situation au 31 décembre	2014	2013 ¹	Variation	Moyenne 2007-2014
Entreprises en cours de remboursement	82	75	+ 8%	73
Entreprises dont le prêt est en attente de libération	6	5	+ 20%	6
Entreprises en attente de décision	20	24	- 17%	16
Nombre total d'entreprises en cours de suivi	108	104	+ 3%	95

* Dossiers pour lesquels le porteur de projet, après avoir payé la taxe d'inscription, a retiré son dossier avant la décision du Conseil.

** Dossiers acceptés par le Conseil mais dont les fonds n'ont pas été utilisés par le porteur de projet.

NB : Un même dossier (une entreprise) peut déposer plusieurs demandes de prêt. Dans ce cas, l'entreprise n'est comptabilisée qu'une seule fois, tandis que chaque nouvelle demande de prêt est prise en compte dans les nouvelles demandes.

¹ Données mises à jour

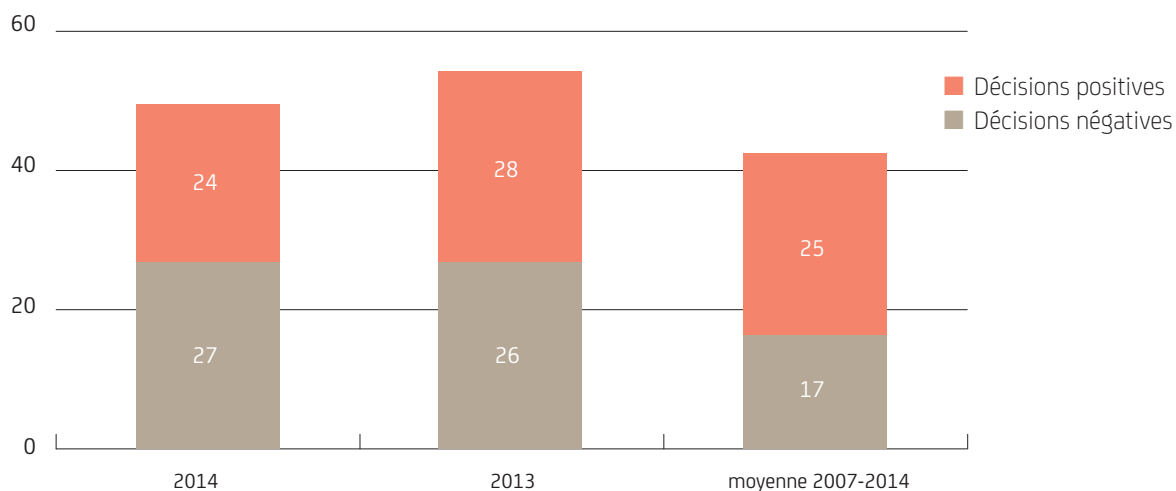
ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Depuis 2007, ce sont 426 demandes de financement qui ont été reçues, soit une moyenne de 53 nouveaux dossiers par année. En 2014 le nombre de demande de financement a légèrement baissé par rapport à 2013 qui fût une année record, cependant, nous constatons une hausse du montant demandé de près de 62%.

Le montant total des décisions prises (positives et négatives) en 2014 bat un record, puisqu'il s'élève à plus de 7,7 millions.

Au total, le Conseil de Fondation s'est prononcé sur 342 dossiers représentant plus de CHF 41,3 millions, soit plus de CHF 5.1 millions en moyenne par année.

Demandes de financement accordées et refusées



En 2014, le Conseil de Fondation a octroyé 36% des montants demandés, soit près de CHF 2,7 millions. Ce montant a augmenté de 13% par rapport à l'année précédente. Sur la période 2007-2014, la moyenne des montants accordés par année augmente légèrement, pour un total d'environ 2,5 millions par année. Le montant des soutiens refusés a plus que doublé par rapport à 2013, passant de CHF 2'301'780.- en 2013 à CHF 4'920'000.- en 2014.

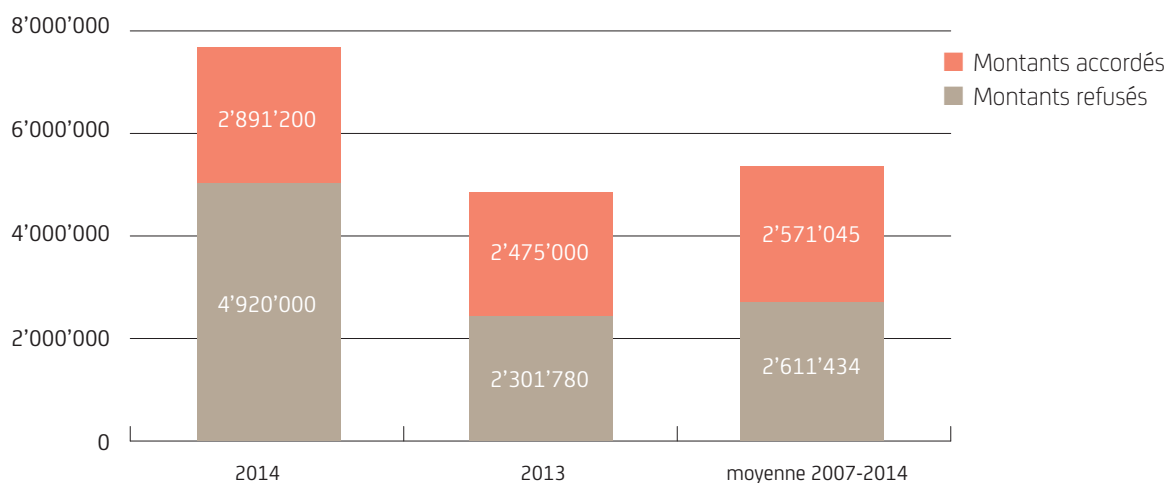
24 dossiers ont été acceptés au cours de l'année, parmi lesquels deux concernaient des crédits complémentaires accordés à des entreprises déjà en

cours de suivi. Parmi ces 24 dossiers, deux n'ont pas été ouverts après acceptation.

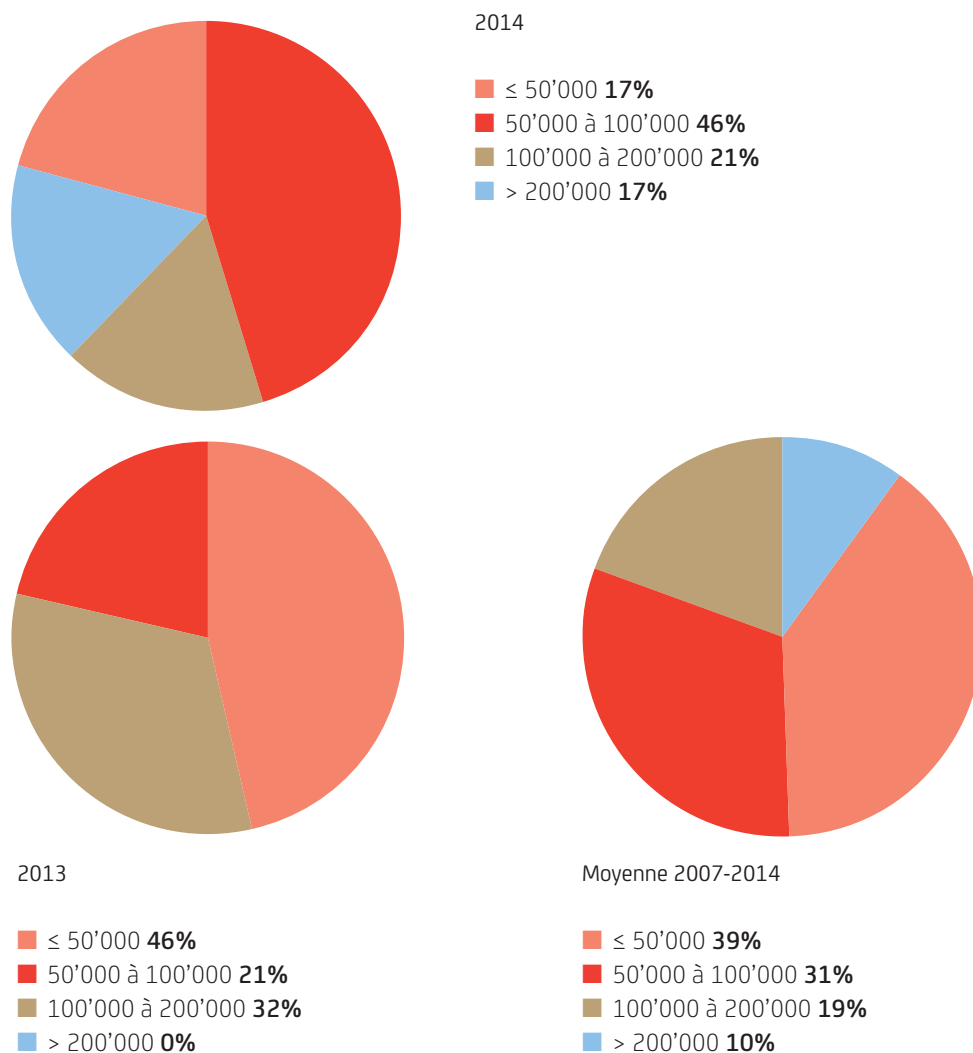
2014 est la deuxième année, après 2012, où nous constatons un nombre supérieur de décisions négatives. Cette année, elles s'élèvent à 27, soit un taux de 53% de décisions négatives par rapport au nombre total de décisions, qui s'élève à 51 en 2014.

Il est à noter que les quatre demandes les plus élevées (CHF 500'000.-) ont été refusées.

Montants de financement accordés et refusés



Répartition des montants acceptés en CHF



Le montant moyen des prêts accordés a augmenté de près de 32% par rapport à 2013, s'établissant autour de CHF 116'000 en 2014 contre CHF 88'000 en 2013. Celui-ci est supérieur à la moyenne établie depuis 2007 (CHF 100'847.-).

Le montant moyen des soutiens refusés en 2014 a quant à lui doublé par rapport à l'année précédente, s'élevant à CHF 182'222.- contre CHF 88'530.- en 2013.

Concernant la répartition des montants, pour la première fois depuis 2007, les prêts accordés de CHF 50'000.- à CHF 100'000.- représentent la plus grande part des demandes acceptées en 2014

(46% des dossiers). Depuis 2007, ceux-ci ne représentent que 31% des dossiers acceptés. En 2014, ce sont 11 décisions positives qui ont été données en faveur de ce type de prêt au détriment des dossiers de moins de CHF 50'000.-qui ne représentent que 17% des dossiers.

Parallèlement à ce type de crédit, le Conseil de Fondation a, cette année, étudié 14 dossiers de plus de CHF 200'000.- et 7 dossiers se situant entre CHF 100'000.- et CHF 200'000.-. Ces demandes ont conduit au soutien de neuf d'entre elles.

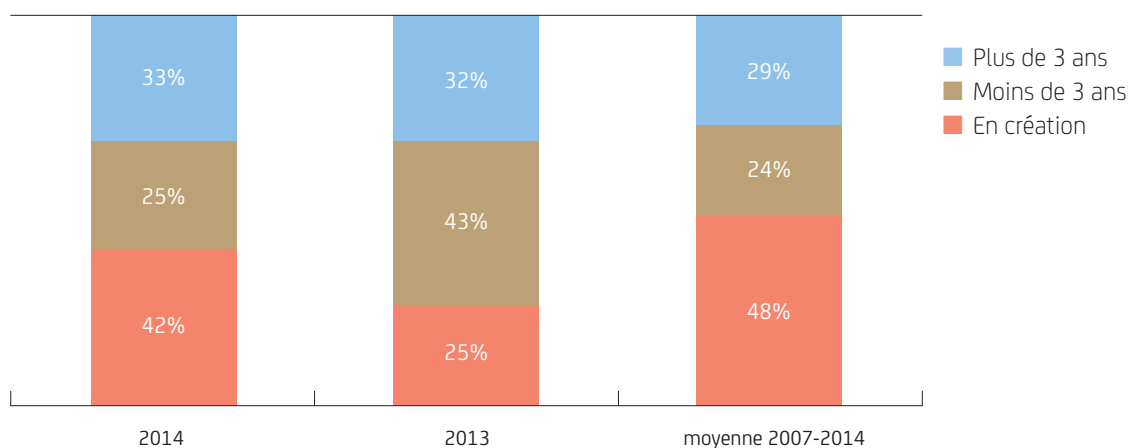
Répartition des demandes de financement étudiées par le Conseil selon l'âge de l'entreprise

		Demandes acceptées	%	Demandes refusées	%	Demandes étudiées au total	
En création	2014	10	43%	13	57%	23	100%
	2013	7	37%	12	63%	19	100%
	moyenne 2017-2014	12.13	55%	9.75	45%	21.88	100%
Moins de 3 ans	2014	6	43%	8	57%	14	100%
	2013	12	55%	10	45%	22	100%
	moyenne 2017-2014	6	58%	4.38	42%	10.38	100%
Plus de 3 ans	2014	8	57%	6	43%	14	100%
	2013	9	69%	4	31%	13	100%
	moyenne 2017-2014	7.25	69%	3.25	31%	10.5	100%

La Fondation analyse principalement les demandes de financement de jeunes entreprises (en création ou de moins de 3 ans). En 2014, elles représentent 37 dossiers étudiés alors que les entreprises de plus de 3 ans représentent 14 demandes. De plus,

les demandes de financement étudiées pour des entreprises uniquement en création sont passées de 19 en 2013 à 23 en 2014 et ont donc représenté 45% des décisions.

Répartition des demandes accordées selon âge de l'entreprise (en nombre)



Sur les 24 dossiers acceptés en 2014, 42% étaient liés à des créations d'entreprise, représentant plus de CHF 840'000.-. Le montant moyen des prêts accordés à ces entreprises en cours de création s'est élevé à un peu plus de CHF 80'000.-, ce qui est en dessous du montant moyen total accepté pour l'ensemble des entreprises en 2014.

Par rapport à 2013, le nombre d'entreprises de plus de 3 ans ayant obtenu un soutien positif a diminué mais le montant total qui leur a été octroyé est passé de CHF 880'000.- en 2013 à CHF 1'118'000.- en 2014. Comme chaque année, le Conseil de Fondation a principalement accordé son soutien en faveur des entreprises en démarrage.

Financement de l'entrepreneuriat féminin

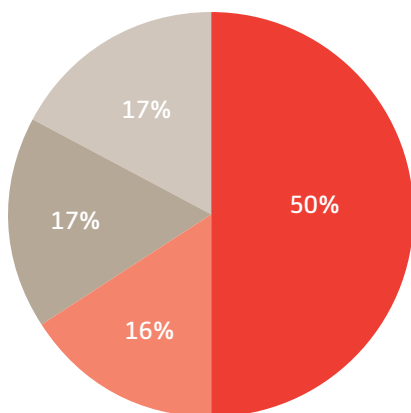
		Demandes acceptées		Demandes refusées		Demandes étudiées au total	
			%		%		
Entrepreneuriat féminin	2014	6	50%	6	50%	12	100%
	2013	8	67%	4	33%	12	100%
	moyenne 2017-2014	9.5	70%	4.13	30%	14	100%
Entrepreneuriat mixte	2014	3	60%	2	40%	5	100%
	2013	6	50%	6	50%	12	100%
	moyenne 2017-2014	4	70%	1.75	30%	6	100%
Entrepreneuriat masculin	2014	15	44%	19	56%	34	100%
	2013	14	47%	16	53%	30	100%
	moyenne 2017-2014	12.25	52%	11.5	48%	24	100%

Cette année, l'entrepreneuriat féminin en termes de nombre de dossiers étudiés est resté stable alors que l'entrepreneuriat mixte a beaucoup diminué en passant de 12 en 2013 à 5 en 2014. L'entrepreneuriat masculin a quant à lui augmenté en passant de 30 en 2013 à 34 en 2014.

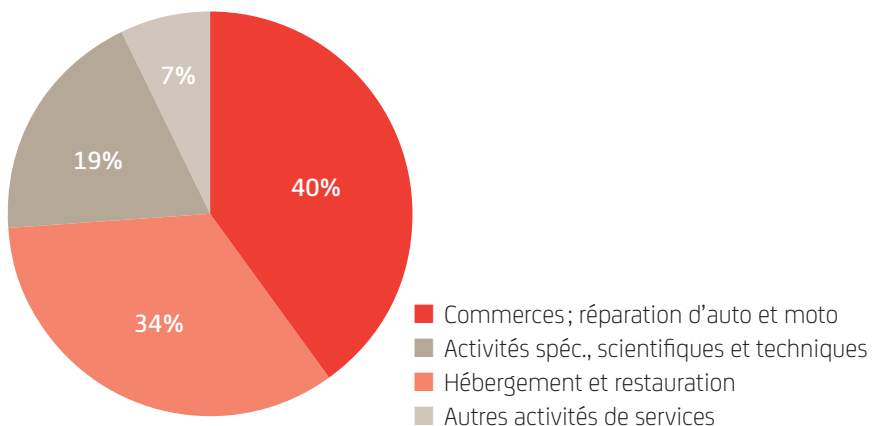
Comme chaque année, le montant moyen des dossiers déposés varie très sensiblement selon le genre des porteurs de projet. En 2014, le montant moyen des demandes étudiées était de CHF 111'250.– pour les dossiers portés exclusivement par des femmes contre CHF 168'535.– pour ceux portés par des hommes.

Répartition sectorielle des dossiers de financement acceptés selon les montants pour l'entrepreneuriat féminin

Répartition sectorielle par nombre de dossiers acceptés en 2014



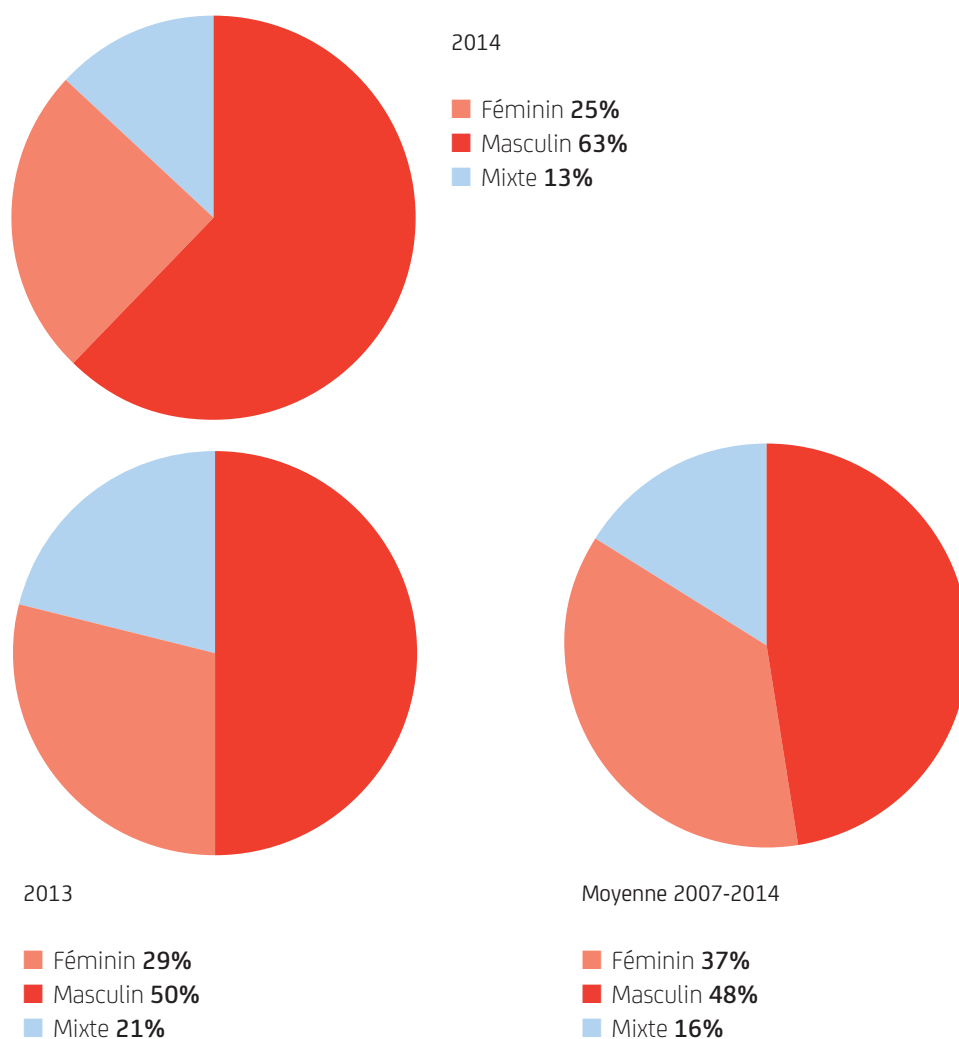
Répartition sectorielle par montants acceptés en 2014



En 2014, 25% des dossiers acceptés représentent l'entrepreneuriat féminin. Le secteur d'activité ayant obtenu le plus de soutien est celui du commerce pour une part

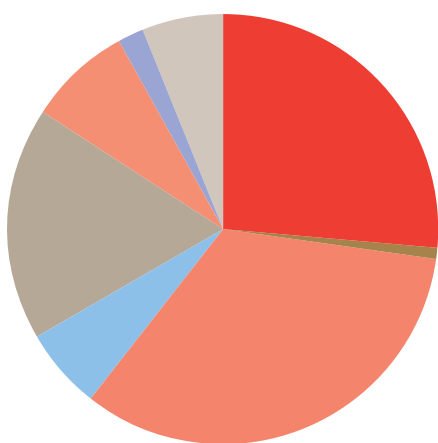
de 50% et 40% des montants octroyés. Sur six dossiers acceptés, toutes activités confondues, un a été retiré avant la libération.

Répartition des dossiers de financement acceptés selon le genre des porteurs de projet



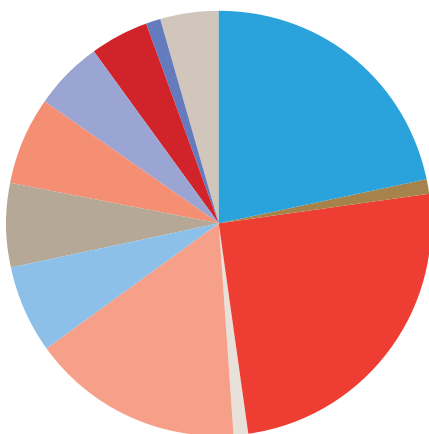
Malgré la tendance, depuis 2007, de fortement soutenir l'entrepreneuriat féminin, on peut déplorer qu'en 2014, seuls 25% des dossiers acceptés concernaient des entreprises dirigées exclusivement par des femmes.

Répartition sectorielle des dossiers de financement acceptés selon les montants octroyés



2014

- Commerces ; réparation d'auto et moto **27%**
- Transports et entreposage **1%**
- Hébergement et restauration **34%**
- Information et communication **6%**
- Activités spéc., scientifiques et techniques **13%**
- Activités de services administratifs **4%**
- Arts, spectacles, activités récréatives **4%**
- Autres activités de services **11%**



Moyenne 2007-2014

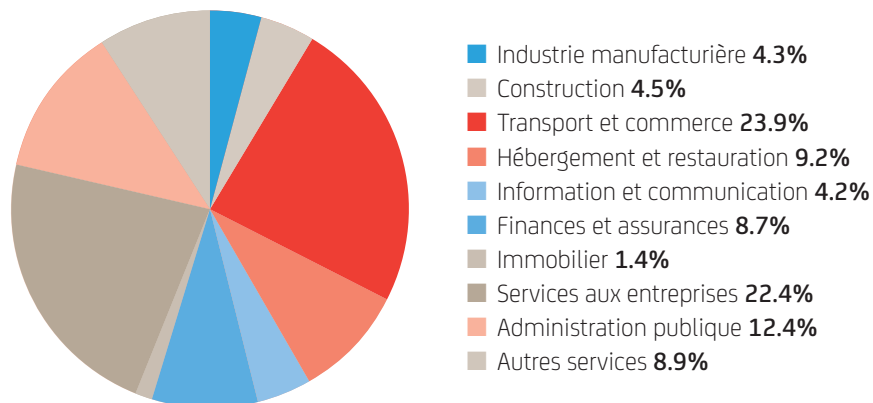
- Industrie manufacturière **20%**
- Construction **1%**
- Commerces ; réparation d'auto. et moto **23%**
- Transports et entreposage **1%**
- Hébergement et restauration **21%**
- Information et communication **6%**
- Activités spéc., scientifiques et techniques **6%**
- Activités de services administratifs **5%**
- Enseignement **4%**
- Santé humaine et action sociale **1%**
- Arts, spectacles, activités récréatives **4%**
- Autres activités de services **8%**

La classification sectorielle utilisée ici est basée sur la nomenclature générale des activités économiques 2008 (NOGA). La branche économique définie pour

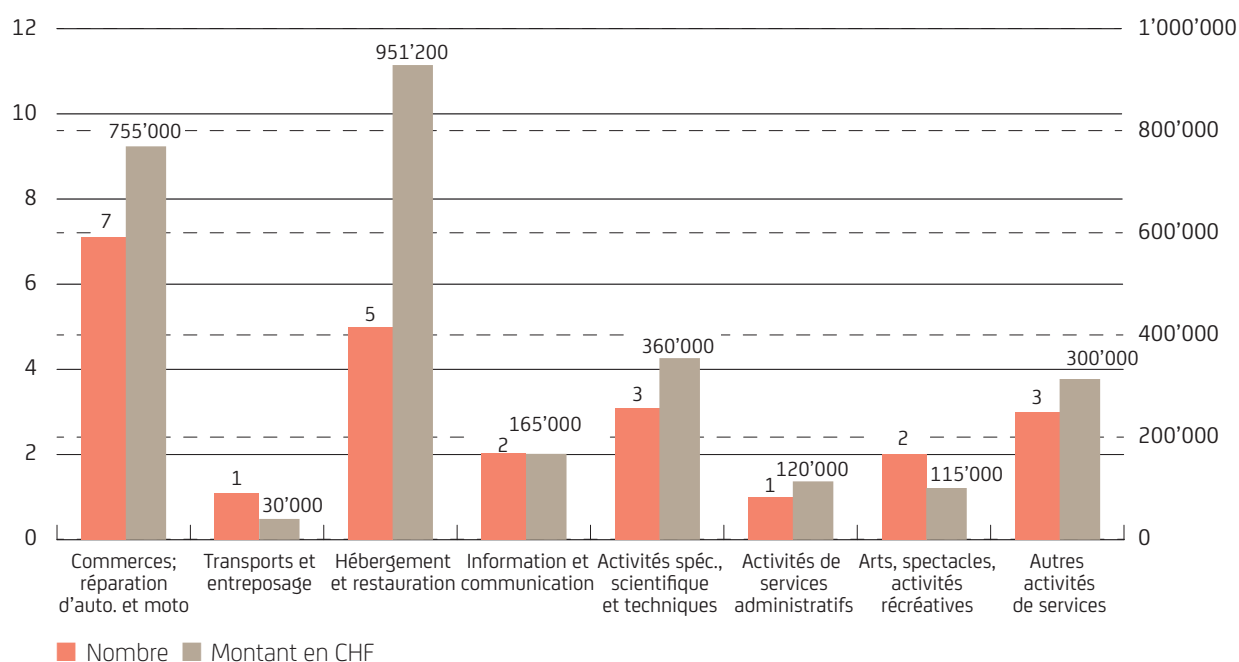
chacune des entreprises est celle déterminée par le répertoire des entreprises du Canton de Genève.

Répartition des entreprises par secteur économique en Ville de Genève en 2008

Portrait économique de la Ville de Genève,
Département des finances et du logement, déc. 2012



Répartition des décisions positives et des financements accordés en 2014



IMPACT SUR L'EMPLOI

Statistiques Entreprises uniquement sur la base des déclarations AVS reçues (CHF)	2014	2013*	% 2013-12	2012*
Nombre total de salariés sur l'année	510	504	-2%	464
<i>Nombre moyen de salariés par entreprise</i>	7.08	7.75	0%	7.86
Nombre de salariés ETP sur l'année	282	277	-2%	253
<i>Nombre moyen de salariés par entreprise ETP</i>	3.93	4.27	-0.97%	4.29
Charges salariales totales	18'336'826	17'793'576	-2%	16'461'623
<i>Charges salariales moyennes par entreprise</i>	254'678	273'747	-0.48%	279'011
<i>Salaire annuel moyen par collaborateur ETP</i>	64'860	64'237	0%	65'066

Les données mentionnées ci-dessus tentent de refléter au mieux la réalité des entreprises suivies au cours de l'année 2014. Elles sont issues des déclarations AVS 2014 et des comptes remis chaque année par les entreprises.

Pour établir les emplois en ETP, chacune des entreprises a précisé pour chaque collaborateur d'une part

le nombre de mois de travail sur l'année, et d'autre part, le taux d'activité pour chacun d'entre eux.

Les données relatives à des emplois créés indirectement par des activités de placement de personnel n'ont pas été prises en compte.

IMPACT SUR L'EMPLOI (ACTIVITÉ FINANCEMENT) / RAPPORT ANNUEL 2014

Statistiques Entreprises uniquement sur la base des déclarations AVS reçues (CHF)	2014	2013*	% 2013-12	2012*
Taux de réponse pour les déclarations AVS	84%	88%	-4%	97%
Nombre total de salariés sur l'année	495	504	-2%	464
<i>Nombre moyen de salariés par entreprise</i>	7.73	7.75	0%	7.86
Nombre de salariés ETP sur l'année	270	277	-2%	253
<i>Nombre moyen de salariés par entreprise ETP</i>	4.22	4.27	-0.97%	4.29
Charges salariales totales	17'435'031	17'793'576	-2%	16'461'623
<i>Charges salariales moyennes par entreprise</i>	272'422	273'747	-0.48%	279'011
<i>Salaire annuel moyen par collaborateur ETP</i>	64'487	64'237	0%	65'066

* Données 2013 mises à jour en septembre 2014 selon nouvelles données reçues des entreprises

En 2014, grâce à son activité de financement, la Fondetec a permis la création ou le maintien de plus de 495 places de travail, correspondant à 270 équivalents temps plein (ETP) pour une masse salariale totale de plus de CHF 17,435 millions.

Entre 2014 et 2013, le nombre moyen de salariés par entreprise en équivalent temps plein s'est maintenu. Entre 2012 et 2014, il varie respectivement entre 4.29 et 4.22.

Pour le salaire annuel moyen par collaborateur en ETP, ce montant s'est stabilisé à CHF 64'487.– en 2014 contre CHF 64'237.– en 2013, soit une légère augmentation de 0.38%.

Pour rappel, le salaire annuel moyen par collaborateur en ETP était de l'ordre CHF 65 000.– en 2012 et de CHF 63 000.– en 2011.

Les statistiques établies dans le tableau ci-dessus sont basées sur des demandes auprès de 75 entreprises en cours de remboursement. Parmi elles, cinq ont remboursé leur prêt courant 2014 et leur activité perdue.

Les 70 autres entreprises sont en activité, leur crédit Fondetec est en cours au 31.12.2014 et leur activité a démarré suffisamment tôt pour établir des états financiers au 31 décembre 2014.

IMPACT SUR L'EMPLOI (ACTIVITÉ D'HÉBERGEMENT) /RAPPORT ANNUEL 2014

Statistiques Entreprises uniquement sur la base des déclarations AVS reçues (CHF)	2014
Taux de réponse pour les déclarations AVS	60%
Nombre total de salariés sur l'année	15
<i>Nombre moyen de salariés par entreprise</i>	1.88
Nombre de salariés ETP sur l'année	12
<i>Nombre moyen de salariés par entreprise ETP</i>	1.54
Charges salariales totales	901'795
<i>Charges salariales moyennes par entreprise</i>	112'724
<i>Salaire annuel moyen par collaborateur ETP</i>	73'020

En 2014, grâce à sa pépinière d'entreprises, la Fondetec a permis la création ou le maintien de 15 places de travail, correspondant à 12 équivalents temps plein (ETP) pour une masse salariale totale de plus de CHF 901'795.–.

En 2014, le nombre moyen de salariés par entreprise en équivalent temps plein était de 1.54.

Pour le salaire annuel moyen par collaborateur en ETP, ce montant s'est élevé à CHF 73'020.–.

Les statistiques établies dans le tableau ci-dessus sont basées sur des demandes auprès de 10 entreprises, hébergées au 31.12.14, qui ont démarré suffisamment tôt leur activité pour établir des états financiers au 31 décembre 2014 et qui n'ont pas été comptabilisées dans les statistiques liées à l'activité «financement».

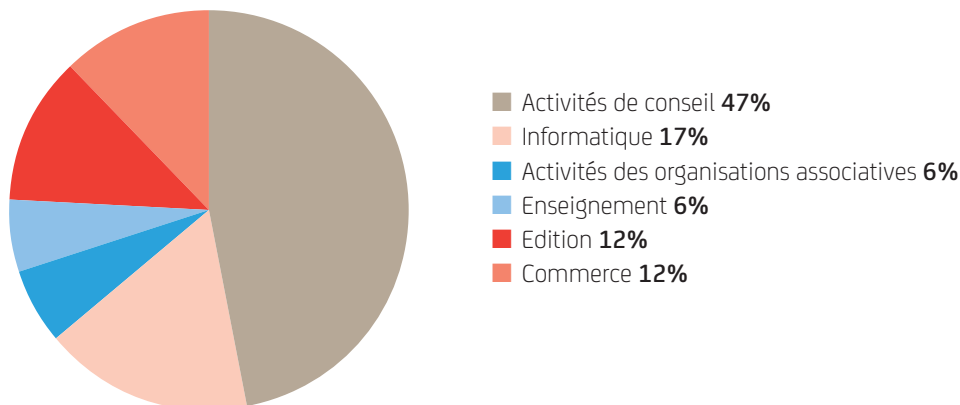
Activité de location de bureaux

CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ D'HÉBERGEMENT

	2014	2013	2012	2011	Variation 2014-13
Nouvelles demandes	15	9	4	2	66%
Décisions positives	11	8	3	2	37.5%
Décisions négatives	1	1	1	0	0%
Décisions prises	12	9	4	2	33%
Entreprises en attente de signature du bail suite à une décision positive	1	2	0	0	-50%
Entreprises ayant renoncé suite à une décision positive	1	1	0	0	0%
Entreprises ayant occupé des bureaux au cours de l'année	16	9	5	2	78%
Entreprises ayant quitté des bureaux en cours d'année	3	3	1	0	0%
Taux d'occupation des places de travail sur l'année	53.68%	28.93%	26.67%	–	86%
Bureaux disponibles au sein de la pépinière	20	17	17	17	18%
Bureaux occupés * au 31 déc.	14	6	4	1	133%
Bureaux réservés au 31 déc.	1	2	0	0	-50%
Bureaux occupés ou réservés au 31 décembre	15	8	4	1	87.5%
Places de travail disponibles au sein de la pépinière	35	35	35	35	0%
Places de travail occupées au 31 déc.	27	11	11	2	145%
Places de travail réservées au 31 déc.	1	4	0	0	-75%
Places de travail occupées et réservées au 31 déc.	28	15	11	2	87%
Taux d'occupation et de réservation des places de travail au 31 déc.	80%	42.86%	31.43%	5.71%	87%

* Une entreprise occupait 2 bureaux au 31.12

Domaines d'activité représentés parmi les entreprises hébergées au cours de l'année 2014
(selon code Noga 2008)



En 2014, 22 décisions ont été prises au total par le conseil de fondation, parmi celles-ci, 12 nouvelles demandes de location de bureau ont été déposées, 11 d'entre elles ont été acceptées. De plus, 4 concernaient des changements de bureaux et 6 des renouvellements de bail,

Une augmentation de 66% des nouvelles demandes est constatée en 2014.

Sur l'année, ce sont 16 entreprises différentes qui ont été hébergées dans la pépinière.

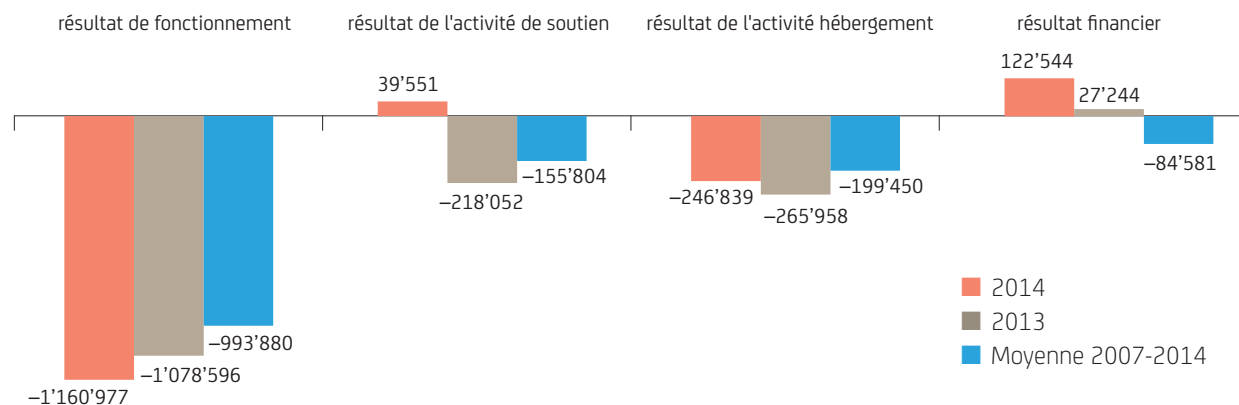
Au cours de l'année, 3 ont quitté les locaux.

Au 31 décembre 2014, sur les 35 places de travail disponibles, 28 étaient occupées ou déjà réservées. Le taux d'occupation est passé de 42.86% fin 2013 à 80% fin 2014, un record encore jamais atteint auparavant.

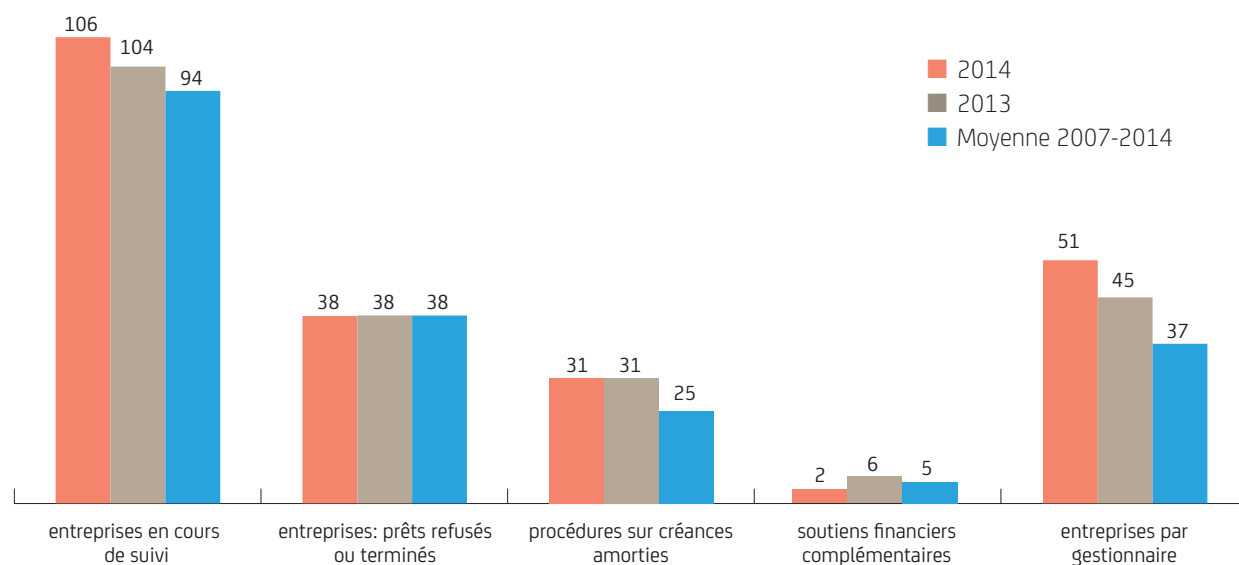


Résultats des activités

Résultats de la Fondation



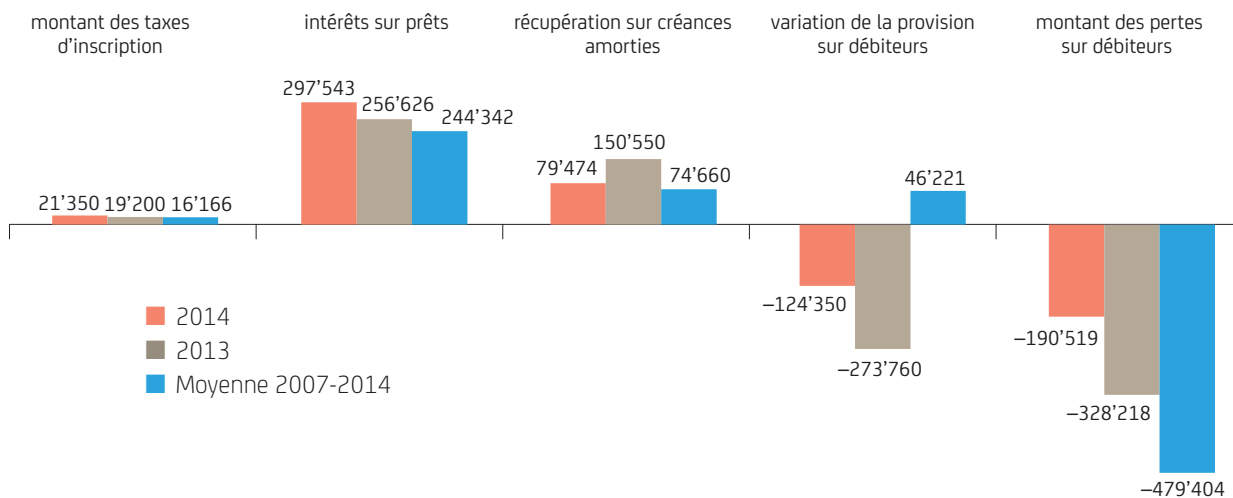
Gestion des dossiers liés à l'activité de financement



Le nombre moyen d'entreprises par gestionnaire est plus élevé en 2014 qu'en 2013, sachant qu'un des

postes a été vacant pendant une période d'environ six mois.

Activité sur les dossiers de financement en montant



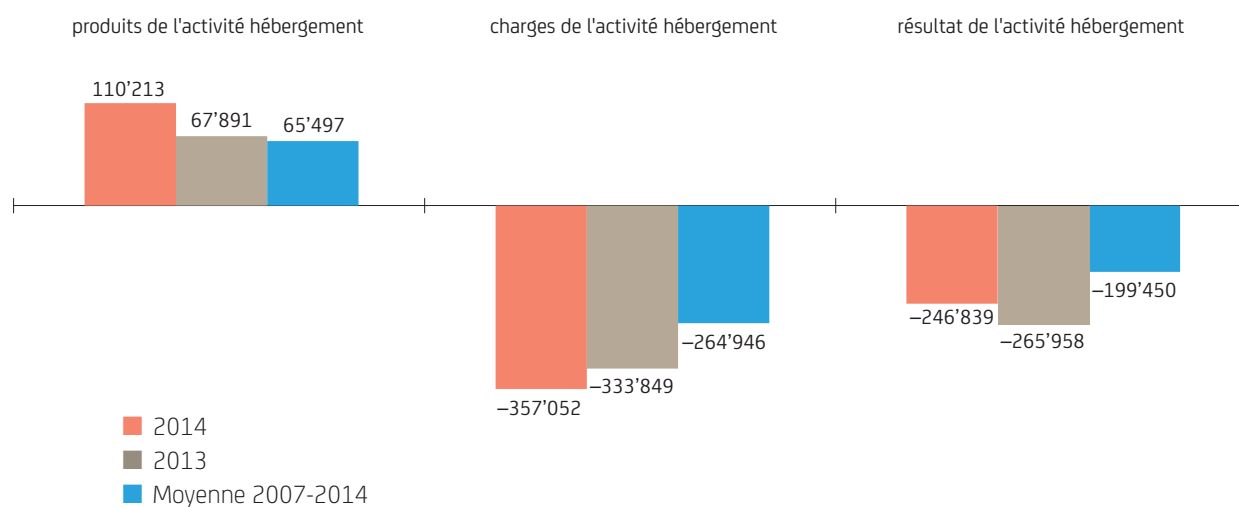
En 2014, la taxe d'inscription a été augmentée de CHF 50.– afin de couvrir la prise en charge des extraits de l'office des poursuites et faillites par la Fondetec.

La provision sur débiteur a augmenté de CHF 124'350.– par rapport à 2013, représentant un montant total au 31 décembre 2014 de CHF 2'130'235.–.

Le nombre de dossiers provisionnés est lui passé de 22 en 2013 à 21 en 2014.

En 2014, 13 prêts ont été clôturés, représentant un montant total de CHF 1'423'000.– qui avaient été acceptés. De plus, deux prêts qui avaient été passés en perte ont finalement été soldés en fin d'année.

Résultat de l'activité hébergement





Rapport financier



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

sur les comptes annuels au Conseil de Fondation de la
**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC, Genève**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la **FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC**, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation des fonds propres, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014. Les informations contenues dans le rapport de performance, joint au présent rapport, ne font pas l'objet de notre contrôle.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux normes Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière et des résultats pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014, conformément aux normes Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

./..



- 2 -

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 728 du Code des Obligations) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 36, al. 4 du règlement de la Fondation et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 21 mai 2015

SFG Conseil SA

F. Savigny
Expert-réviseur agréé

A. Pierroz
Expert-réviseur agréé
(Responsable de la révision)

Annexes

- Comptes annuels :
- Bilan
 - Compte d'exploitation
 - Tableau de variation des fonds propres
 - Tableau des flux de trésorerie
 - Annexe
 - Rapport de performance

S38/P63/B84-1265rapport succinct 2014 – No 4374

Bilan au 31 décembre 2014

	2014 CHF	2013 CHF
ACTIF		
Disponible et réalisable		
Caisse	317.60	252.25
CCP	1'142'795.63	950'879.39
Banques	299'866.22	1'159'916.21
Débiteurs prêts nets à moins d'un an	1'823'533.13	1'543'277.35
Débiteurs locations nets à moins d'un an	4'477.50	40.45
Titres & Placements – Nets	2'407'799.54	1'527'920.09
Comptes de régularisation actif	125'212.40	123'196.08
	5'804'002.02	5'305'481.82
Actif immobilisé		
Débiteurs nets à plus d'un an	3'372'949.12	2'586'821.17
Immobilisations corporelles	474'437.71	493'677.54
Immobilisations financières	70'949.60	70'920.15
	3'918'336.43	3'151'418.86
TOTAL DE L'ACTIF	9'722'338.45	8'456'900.68
PASSIF		
Exigible à court terme		
Comptes de régularisation passif	89'799.60	57'002.35
	89'799.60	57'002.35
Capital de l'organisation		
Capital	10'899'898.33	9'935'260.31
Résultat de l'exercice	(1'267'359.48)	(1'535'361.98)
	9'632'538.85	8'399'898.33
TOTAL DU PASSIF	9'722'338.45	8'456'900.68

Compte d'exploitation de l'exercice 2014

	2014 CHF	Budget 2014 CHF	Ecart CHF	2013 CHF
Produits de l'activité de soutien				
Frais d'inscription de CHF 350 par dossier	21'400.00	21'000.00	400.00	19'200.00
Intérêts sur prêts	297'543.35	251'496.00	46'047.35	256'626.65
	318'943.35	272'496.00	46'447.35	275'826.65
Charges de l'activité de soutien				
Pertes nettes sur débiteurs	(111'044.40)	(300'000.00)	188'955.60	(177'668.18)
Variation nette de la provision pour risques de perte sur débiteurs	(124'350.00)	(90'000.00)	(34'350.00)	(273'760.00)
Honoraires avocats pour enquêtes sur dossiers	(35'390.80)	(50'000.00)	14'609.20	(33'638.30)
Frais de représentation	(8'607.00)	(6'000.00)	(2'607.00)	(8'512.75)
	(279'392.20)	(446'000.00)	166'607.80	(493'579.23)
Résultat de l'activité de soutien	39'551.15	(173'504.00)	213'055.15	(217'752.58)
Produits de l'activité pépinière				
Sous-locations pépinière	110'213.22	192'435.00	(82'221.78)	67'891.86
	110'213.22	192'435.00	(82'221.78)	67'891.86
Charges de l'activité pépinière				
Frais de locaux	(185'826.75)	(186'303.80)	477.05	(197'458.79)
Salaires et charges sociales	(121'537.15)	(111'320.45)	(10'216.70)	(86'063.15)
Frais administratifs	(14'688.00)	(14'688.00)	–	(14'688.00)
Honoraires & frais juridiques	(787.10)	(1'500.00)	712.90	(283.50)
Amortissements	(36'505.60)	(35'455.55)	(1'050.05)	(35'355.95)
Produits divers	5'403.00	–	5'403.00	–
Provision s/ risque locatif	(3'110.30)	–	(3'110.30)	–
	(357'051.90)	(349'267.80)	(7'784.10)	(333'849.39)
Résultat de l'activité pépinière	(246'838.68)	(156'832.80)	(90'005.88)	(265'957.53)
Résultat intermédiaire 1	(207'287.53)	(330'336.80)	123'049.27	(483'710.11)

Compte d'exploitation de l'exercice 2014 (suite)

	2014 CHF	Budget 2014 CHF	Ecart CHF	2013 CHF
Résultat intermédiaire 1 (report)	(207'287.53)	(330'336.80)	123'049.27	(483'710.11)
Coût nets de fonctionnement				
Salaires	(724'430.35)	(695'395.80)	(29'034.55)	(619'522.85)
Jetons de présence	(34'425.00)	(45'000.00)	10'575.00	(37'005.00)
Charges sociales	(146'910.40)	(142'580.36)	(4'330.04)	(125'553.25)
Frais de personnel	(18'354.40)	(25'500.00)	7'145.60	(13'948.97)
Frais de locaux	(112'831.50)	(116'478.20)	3'646.70	(114'786.00)
Frais administratifs	(138'809.31)	(137'590.00)	(1'219.31)	(138'395.47)
Honoraires & frais juridiques	(20'460.00)	(21'720.00)	1'260.00	(29'390.00)
Amortissements	(56'280.20)	(51'680.90)	(4'599.30)	(43'608.00)
Produits divers	91'523.75	36'000.00	55'523.75	43'313.00
	(1'160'977.41)	(1'199'945.26)	38'967.85	(1'078'896.54)
Résultat intermédiaire 2	(1'368'264.94)	(1'530'282.06)	162'017.12	(1'562'606.65)
Produits financiers				
Revenus des titres	40'683.37	37'500.00	3'183.37	24'391.90
Bénéfices sur ventes de titres	–	–	–	–
Intérêts bancaires	1'617.45	1'500.00	117.45	2'567.00
Plus-values sur titres	80'242.94	–	80'242.94	7'403.17
	122'543.76	39'000.00	83'543.76	34'362.07
Charges financières				
Pertes sur ventes de titres	(11'826.78)	–	(11'826.78)	(610.00)
Intérêts et frais bancaires	(903.65)	(1'000.00)	96.35	(824.23)
Commissions et droits de garde	(8'907.87)	(4'600.00)	(4'307.87)	(5'683.17)
	(21'638.30)	(5'600.00)	(16'038.30)	(7'117.40)
Résultat financier	100'905.46	33'400.00	67'505.46	27'244.67
PERTE D'EXPLOITATION	(1'267'359.48)	(1'496'882.06)	229'522.58	(1'535'361.98)

Tableau de variation des fonds propres

	2014 CHF	2013 CHF
Capital au 1 ^{er} janvier	8'399'898.13	7'435'260.11
Augmentation du capital	2'500'000.00	2'500'000.00
Résultat de l'exercice	(1'267'359.48)	(1'535'361.98)
Capital au 31 décembre	9'632'538.65	8'399'898.13

Le capital de dotation de la fondation de droit privé était initialement constitué de CHF 20 millions versés par la Ville de Genève le 7 janvier 1998, sur la base d'une décision du Conseil municipal du 15 avril 1997.

Ce capital initial a servi à financer l'activité et l'exploitation de la Fondation de droit privé depuis sa constitution en 1997. Au 1^{er} janvier 2007, le capital net apporté dans la fondation de droit public représentait un montant de CHF 11'576'106.19.

En date du 16 février 2010, le Conseil municipal de la ville de Genève a accepté de capitaliser la Fondetec à hauteur de CHF 10'000'000.–. Dans les conditions de libération du capital il était demandé qu'un contrat de prestations soit établi entre la Fondetec et la Ville de Genève. Cependant, la réalisation de celui-ci n'est pas conforme avec les statuts de la Fondetec. Pour ces motifs, le Conseil municipal de la Ville de Genève a décidé lors de sa séance plénière du 22 mars 2011 d'annuler l'article 2 de la délibération du 16 février 2010 (« Art. 2 – Le versement de ce montant doit être accompagné d'un contrat de prestations à établir entre le Conseil administratif et la Fondetec, à l'image de celui liant la Fondation d'aide aux entreprises à l'Etat de Genève »).

Finalement, en date du 31 août 2011, une convention de financement a été signée entre la Ville de Genève et la Fondetec dans le but de déterminer les modalités du financement de la Fondetec par la Ville de Genève, précisément le montant des échéances des différents versements relatifs à la redotation, conformément aux délibérations acceptées par le Conseil municipal les 16 février 2010 et 22 mars 2011 (PR-711 et PR 868). A titre de redotation la Ville de Genève

octroie à la Fondetec CHF 10'000'000.– payables à raison de CHF 2'500'000.– par année, à partir de 2011 et ce jusqu'en 2014. Pour la 1^{re} annuité, il a été convenu que celle-ci serait effectuée à la signature de la convention de financement, quant aux autres annuités celles-ci seront effectuées en deux tranches de CHF 1'250'000.–, la 1^{re} tranche avant le 30 juin à réception du rapport annuel d'activité de la fondation, accompagné du compte de pertes et profits, du bilan de l'exercice précédent, du rapport de l'organe de contrôle et du budget de la fondation pour l'exercice en cours, la 2^e tranche avant le 31 décembre, sous condition du vote des comptes et des rapports de la fondation par le Conseil municipal.

La 1^{re} tranche de CHF 2'500'000.– a été versée à la Fondetec en date valeur du 22 septembre 2011. La Ville de Genève a versé la 2^e annuité, en 2 paiements de CHF 1'250'000.– chacune, le premier en date du 16 août 2012 et le deuxième courant 2013, le 28 mars 2013. La 3^e annuité a été versée par la Ville de Genève en 2 paiements en date des 19 juillet 2013 et 30 mai 2014. La première tranche de la 4^e annuité a été reçue le 3 juillet 2014.

Tableau de flux de trésorerie

	2014 CHF	2013 CHF
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		
Perte nette de l'exercice	(1'267'359.48)	(1'535'361.98)
Amortissements des immobilisations corporelles	92'785.80	78'963.95
Débiteurs prêts bruts au 01.01.2014	6'135'983.52	6'111'923.09
Libération de crédits	3'280'782.35	2'026'332.55
Intérêts sur les prêts	297'543.35	256'626.65
Pertes s/débiteurs*	(190'518.60)	(328'218.91)
Remboursement de crédits	(2'197'073.37)	(1'930'679.86)
1'190'733.73	24'060.43	
Débiteurs prêts bruts au 31.12.2014	7'326'717.25	6'135'983.52
(Augmentation) / diminution des débiteurs prêts	(1'190'733.73)	(24'060.43)
Provision perte s/débiteurs au 01.01.2014* (2'005'885.00)		(1'732'125.00)
Provision perte s/débiteurs au 31.12.2014* (2'130'235.00)		(2'005'885.00)
Aug. /(dim.) provision perte s/débiteurs*	124'350.00	273'760.00
(Augmentation) / diminution des débiteurs location	(7'547.35)	(40.45)
Aug. /(dim.) provision perte s/débiteurs location*	3'110.30	0.00
(Augmentation) des comptes régularisation actif	(2'016.32)	(38'449.81)
(Diminution) des comptes régularisation passif	32'797.25	(59'089.33)
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	(2'214'613.53)	(1'304'278.05)
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		
(Augmentation) /Diminution des titres	(800'585.45)	(272'798.91)
Augmentation/(diminution) provision sur titres	(79'294.00)	(9'334.15)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(73'545.97)	(59'525.20)
Acquisition d'immobilisations financières	(29.45)	(34.35)
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	(953'454.87)	(341'692.61)
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		
Augmentation du capital de dotation	2'500'000.00	2'500'000.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	2'500'000.00	2'500'000.00
Flux de trésorerie net de la période	(668'068.40)	854'029.34
Variation des liquidités au bilan		
Liquidités au 1 ^{er} janvier	2'111'047.85	1'257'018.51
Liquidités au 31 décembre	1'442'979.45	2'111'047.85
Augmentation / (diminution) des liquidités	(668'068.40)	854'029.34

* éléments non monétaires



Événements et partenariats

ÉVÉNEMENTS

15 MAI 2014, SOIRÉE D'OUVERTURE DU PRIX IDDEA

Organisé par l'association IDDEA

10 JUIN 2014, ÉVÉNEMENT ANNUEL

Organisé par la Fondetec

15 ET 16 OCTOBRE 2014, SALON BITOUBI

Organisé par PME perspectives SA

**18-21 NOVEMBRE 2014,
SEMAINE DE L'ENTREPRENEURIAT**

Organisé par l'Université de Genève

**21 NOVEMBRE 2014, DÉCOUVERTE
DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES FONDETEC
ET DE QUATRE DE SES ENTREPRISES**

Organisé par la Fondetec dans le cadre de la semaine de l'Entreprenariat

26 NOVEMBRE 2014, REMISE DU PRIX IDDEA

Organisé par la Jeune Chambre Internationale

**27 NOVEMBRE 2014,
REMISE DU PRIX IMPACT – ASHOKA**

Organisé par Ashoka

PARTENARIATS

CONCOURS IMPACT – SOUTIEN DE PROJETS SOCIALEMENT INNOVANTS

De mai à novembre 2014

Organisé par Ashoka

**CONCOURS IDDEA – IDÉES DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE POUR LES ENTREPRISES D'AVENIR**

D'avril à novembre 2014

Organisé par l'association IDDEA

COURS DE BUSINESS CREATION

En mai et octobre 2014

Organisé par CTI Start-up

EMISSION TV 3D ECO

Depuis septembre 2013

Coproduite avec Léman Bleu et la FER Genève

START-UP WEEKEND GENÈVE

Du 5 au 7 novembre 2014

Organisé par Alexis Moeckli et Cyril Dorsaz

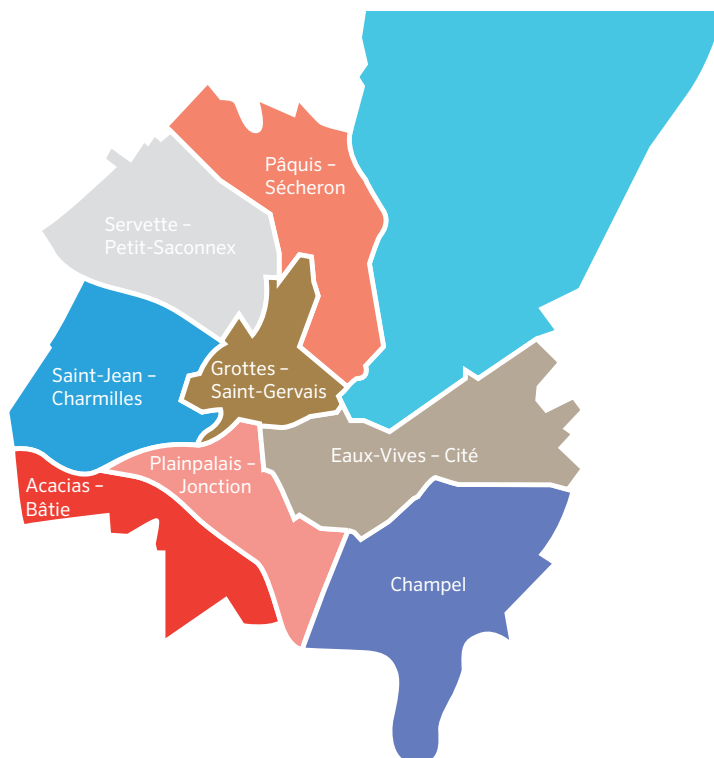
PRIX CREAGIR

De septembre 2014 à février 2015

Organisé par la HES-SO Genève

Entreprises sélectionnées

Activité de financement



■ ACACIAS – BÂTIE

- Creoform Anthony Giovanni Cosatto

■ CHAMPEL

■ EAUX-VIVES – CITÉ

- Greenwich Dealing Trading Group SA
- En faim – Doronn Ophir
- Martine SA
- Davidoff Brothers since 1983 SA
- 3Dvice Sàrl
- Oehler – enseigne «Alhambra Coiffure»

■ GROTTES – SAINT GERVAIS

- Baby Boa SA
- Vins de Plaisir Sàrl

■ PÂQUIS – SÉCHERON

- Anatomia La Boutique du Dos SA
- Le Fix – Guillaume Chabry

■ PLAINPALAIS – JONCTION

- Easy2family Sàrl
- L'emploi d'un Temps Sàrl
- My Yogi, Eric Vallotton
- Smart Toys, F. Chirazi
- Blue note Geneva Sàrl
- L'Envie de Fraises Sàrl
- Artemio Sàrl

■ SAINT JEAN – CHARMILLES

- Association Cleen Services – Entreprise de l'économie sociale et solidaire

Les entreprises mentionnées ici sont les sociétés pour lesquelles le prêt a été accepté et les fonds libérés. Les secteurs d'activité des entreprises ont été

déterminés selon la Nomenclature Générale des Activités économique 2008 (NOGA) définis dans le répertoire des entreprises du Canton de Genève.

Industrie manufacturière (code C, 10-33)

CREOFORM, ANTHONY GIOVANNI COSATTO

Impression – Impressions 3D, moulage sur différents supports

Anthony Giovanni Cosatto
Rue Eugène-Marziano 17a
1227 Les Acacias
www.creoform.ch



Commerce, réparation auto. (code G, 45-47)

ANATOMIA LA BOUTIQUE DU DOS SA

Vente – Articles médicaux et orthopédiques

Corinne Morax
Rue de Lausanne 37
1207 Genève

**GREENWICH DEALING TRADING GROUP SA**

Vente – Intermédiaire du commerce en produits divers, développement et commercialisation de prestations de tables de négociation.

Sylvain Brault et Franck Chatillon
Rue de la Tour-Maîtresse 10
1204 Genève

**LE FIX – GUILLAUME CHABRY**

Restauration – café et pâtisserie maison, commerce local

Guillaume Chabry
Avenue de France 17
1202 Genève
info@lefix.ch
www.lefix.ch



Bar à café - Pâtisserie - Café mobile

17 Avenue de France, 1202 Genève
022 731 40 41 www.lefix.ch info@lefix.ch

ENFAIM – DORONN OPHIR

Traiteur – exploitation d'un bar à jus, vente de jus de fruits et soupes sur les marchés

M. Doronn Ophir
Chemin neuf 4
1207 Genève
info@enfaim.ch
www.enfaim.ch



SMART TOYS, FRÉDÉRIC CHIRAZI

Vente – commerce de jouets

Frédéric Chirazi
Boulevard St-Georges 66
1205 Genève

L'ENVIE DE FRAISES SÀRL

Vente – Commerce de vêtements et accessoires pour femmes enceintes et bébés

Emilie Thommen Schneeberger et Frédérique Schenker
Rue des Battoirs 5
1205 Genève
www.enviedefraises.ch

**L'ENVIE DE FRAISES****Hébergement, restauration (code I, 55-56)****BABY BOA SA**

Night Club – Bar, discothèque, concerts

Helen Call-Lin
Rue du Cendrier 22
1201 Genève
www.babyboa.ch

**BLUE NOTE GENEVA SÀRL**

Restaurant et Live Jazz – exploitation du restaurant « Blue note »

MM. Pierre Olivier Allouche et Michael Dulles
Avenue Henri-Dunant 6
1205 Genève
info@bluenote.ch
www.bluenote.ch

**MY YOGI, ERIC VALLOTTON**

Restauration – Vente de produits frais et yogourts glacés

Eric Vallotton
Avenue du Mail 17
1205 Genève

**MARTINE SA**

Restauration – Restaurant et service traiteur spécialisé en cuisine libanaise

Martine et Fouad Klayani
Rue Pictet-de-Rochemont 7
1208 Genève
www.fouadtraiteur.ch



VINS DE PLAISIR SÀRL

Restaurant – Exploitation du restaurant La Potinière,
Jardin Anglais

Eric Simonin et Alain Guinchard
Promenade du Lac 2
1201 Genève

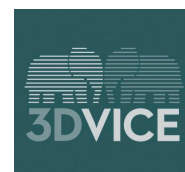


Information et communication (code J, 58-63)

3DVICE SÀRL

Commerce – Vente de produits et services en impression 3D

Matthieu Karotsch
Rue Eugène-Marziano 17a
1227 Les Acacias

**EASY2FAMILY**

Portail Internet – Service d'aide à l'organisation des
plannings des enfants de parents divorcés

Charles Grossrieder
Rue de la Muse 2
1205 Genève
www.easy2family.com



Services administratifs et soutien (code N, 77-82)

L'EMPLOI D'UN TEMPS SÀRL

Placement de personnel – placement fixe et temporaire

Ursula Siegrist Geoffroy et Marie-Thérèse Siegrist
Rue Dancet 35
1205 Genève
www.e-temps.ch



Autres activités de service (code S, 94-96)

ASSOCIATION CLEEN SERVICES – ENTREPRISE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Nettoyage – Intégration de personnes en difficulté

Laura Venchiarutti
Rue Liotard 5
1202 Genève
www.cleen.ch

DAVIDOFF BROTHERS SINCE 1983 SA

Commerce – Vente et réparation de montres vintage

Roy et Sacha Davidoff
Rue Verdaïne 16
1204 Genève
www.davidoffbrothers.com

**CAROLE OEHLER**

Salon de coiffure – exploitation d'un salon de coiffure

Carole Oehler
Rue Beauregard 1
1204 Genève

Hébergement

Dans cette section sont présentées toutes les entreprises qui ont été hébergées au cours de l'année 2014 ou qui étaient en attente de signature du bail au 31.12.2014.

Industrie manufacturière (code C, 10-33)

LEPSI SÀRL

Depuis août 2014
Développement informatique – Développement d'un système de mesure dans l'industrie horlogère

Davy Pillet, Stéphane Caregnato, Alexandre Vauchel
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
www.lepsi.ch

**WOOBOAT**

Depuis juin 2014
Conception et vente de boîtiers électroniques qui permettent à tout propriétaire de communiquer à distance avec son bateau

Nicolas Vandewegh
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
www.lepsi.ch



Commerce / Réparation auto. (code G, 45-47)

ABC PARTNERS SÀRL

Jusqu'à juin 2014

Commerce – exploitation de distributeurs automatiques au sein d'établissements publics et privés

MM. Michael Almeida, Andy César et Bénédicte Barth
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
www.shoesly.ch, michael.almeida@abcpartners.ch



DIWINEA

Depuis avril 2014

Commerce: vente de grands crus au verre sous forme de bouteilles individuelles

Johann Bardey et Olivier Ouhioun
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
www.lepsi.ch



Information et communication (code J, 58-63)

EDITOR PROOF SÀRL

Depuis novembre 2013

Services linguistiques – services de rédaction et d'édition de haute qualité en anglais pour les entreprises et les particuliers

Mme Fabienne Stassen
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
www.editorproof.net, info@editorproof.net



GUEUDET PUBLISHING SA

Depuis janvier 2014

Services de rédaction et de correction de texte de haute qualité en anglais et en français pour les entreprises et les personnes.

M. Edouard Gueudet
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
edouard@egueudet.com



SIMPREX3D

Depuis décembre 2014
Développement informatique – Développement
et conception de logiciels d'impression 3D

Mohamed Tageldin
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève



Activités spécialisées, scientifiques et techniques (code M, 69-75)

ATELIERSSUD, ANNE-CHRISTINE DUSS

Communication digitale – agence de
communication digitale spécialisée dans la création
de sites internet

Mme Anne-Christine Duss
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
info@atelierssud.ch
www.atelierssud.ch

**MN LEGAL, MAX NIGG**

Jusqu'à avril 2014
Services juridiques – cabinet de conseil juridique
spécialisé en droit des affaires

M. Max Nigg
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
www.mnlegal.ch, m.nigg@mnlegal.ch

**FINÉTIQUE**

Depuis août 2014
Services – Cabinet d'analyses financières et gestion
éthique de fortune

Anthony Chatelanat
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
www.finéthique.ch

**SRY**

Depuis février 2014
Conseils: Spécialisés dans la conduite des projets
pour l'amélioration des performances économiques,
sociales et environnementales de l'entreprise, avec
une utilisation appropriée des ressources.

Sabine Ryckeboer
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève



AD VALORIS

Depuis décembre 2014

Conseils : Conseils en organisation et gestion de projets

Thierry Ungaro
Rue du Rhône 100
1204 Genève
www.advaloris.ch
1205 Genève



Services administratifs et soutien (code N, 77-82)

INTELLECTUAL PROPERTY AVENUE SÀRL

Depuis janvier 2014

Services en propriété intellectuelle— conseil, étude,
prestation de services, dans le domaine juridique et
notamment propriété intellectuelle et industrielle.

Mme Carine Bourguignon
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
www.ip-avenue.com, carine.bourguignon@ip-avenue.com



Enseignement (code P, 85)

AKWIRE SÀRL

Depuis décembre 2011

Formation bancaire - centre de formation spécialisé
dans les métiers bancaires et de mise en réseaux
des participants avec les employeurs.

MM. Mathieu Bischof et Romain Buob
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
www.akwire.ch; info@akwire.ch



Autres activités de service (code S, 94-96)

AACE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Jusqu'à septembre 2014

Architecture— prestations de services appartenant
au domaine de la construction

M. Mathieu Griffon
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
www.aace.ch, info@aace.ch







Fondetec

Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
fondetec@fondetec.ch
www.fondetec.ch



VILLE DE
GENÈVE